

> Intitulé de l'emploi

## Contrôleur financier

> Autres appellations

Contrôleur financier des établissements publics

> Définition synthétique

Le contrôleur financier assure le contrôle des établissements publics et des autres structures financées par les collectivités de Nouvelle-Calédonie.

Il a un rôle de conseil auprès de ces établissements et de ces structures.

> Activités principales

- Contrôle sur pièces des décisions d'ordre financier et administratif
- Présentation à la validation de la collectivité de tutelle des décisions budgétaires des établissements publics (rédaction de rapports, arrêtés et délibérations)
- Participation avec voix consultative au conseil d'administration de certains établissements et associations
- Conseil auprès des directeurs des établissements publics et associations dans la gestion administrative et financière des dossiers
- Réalisation d'audits et d'études financières diverses et ponctuelles sur ces entités
- Mise en place et suivi d'indicateurs d'alerte budgétaire et des tableaux de bord

> Compétences requises

**Savoir :**

- Techniques budgétaires et comptables publiques et privées
- Institutions en Nouvelle-Calédonie
- Droit civil : marchés, contrats...
- Outils bureautiques

**Savoir-faire :**

- Maîtriser l'analyse financière
- Prendre la parole en public
- Rédiger
- Maîtriser les applications informatiques métiers (Surfi...)

**• Comportements professionnels**

- Bon relationnel
- Aisance orale
- Force de négociation
- Sens de l'organisation
- Méthode et rigueur
- Esprit d'initiative
- Discrétion

> Conditions particulières d'exercice

- Grande disponibilité en période budgétaire
- Travail avec les élus

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Transfert des établissements publics nationaux à la Nouvelle-Calédonie
- Évolution vers la LOLF et les nouveaux cadres comptables

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Formations adaptées aux évolutions métiers

> Proximité avec d'autres emplois

- Contrôleur de gestion
- Analyste financier